

Article 21 du Règlement

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ESTEY—LES FAIBLESSES STRUCTURALES DU POUVOIR DE SURVEILLANCE

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, dans son rapport complet, le juge Estey a fondamentalement confirmé les conclusions du comité permanent des finances qui, en mai 1985, avait examiné le cas de la Banque commerciale du Canada et avait signalé premièrement: «les pratiques comptables de la BCC surestimaient les revenus et sous-estimaient les pertes»; deuxièmement, «il semblerait à propos de soulever publiquement la question de la responsabilité des vérificateurs externes des institutions financières à l'égard du public»; et troisièmement, «la direction avait assumé des risques au-delà de toute prudence. La question est maintenant de savoir s'il suffisait en l'occurrence d'une supervision prudente».

Le problème fondamental réside dans des faiblesses structurelles du pouvoir de surveillance.

L'automne dernier, le comité des finances a déposé 134 recommandations visant une réforme de la réglementation financière. Maintenant que le Rapport Estey a été publié, il est temps de mettre à jour et de moderniser les règlements régissant les institutions financières de notre pays.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

ON DEMANDE DE RÉTABLIR LE CENTRE DE TOXICOLOGIE PROPOSÉ

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, la construction du Centre de toxicologie annoncé en 1983, à la suite d'une demande des universités de Toronto et de Guelph, a été annulée en 1984 par le ministre des Finances (M. Wilson). Pourtant, des rapports du comité des substances toxiques de la rivière Niagara, de la Commission mixte internationale, de la *Royal Society* et de la Fondation de recherche du droit de l'environnement nous ont averti de l'ampleur de la pollution par les substances toxiques.

Je demande au gouvernement de rétablir le Centre de toxicologie de Toronto-Guelph, pour que le Canada ait une meilleure connaissance de la volatilité des PCB, du Mirex, des benzènes et autres produits chimiques hautement toxiques déversés dans les Grands Lacs et des processus de leur retour dans les sols via l'atmosphère, puisque l'on a constaté leur présence dans le bétail, le lait et les récoltes. Les conséquences pour l'organisme de ce cycle des substances toxiques exigent des recherches qui pourraient être effectuées dans un tel centre.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, quelle est exactement la position du Parti libéral, l'opposition officielle, sur la question des négociations commerciales du

Canada avec les États-Unis? Est-il contre toute forme de négociation comme l'a implicitement laissé entendre à maintes reprises le chef de l'opposition (M. Turner), ou est-il en faveur de négociations comme le préconisait ce même chef le 20 octobre dernier?

Ce parti souhaite-t-il que les négociations soient suspendues comme l'exigeait son critique des questions commerciales, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy), le 20 octobre, ou est-il favorable à la poursuite de ces négociations comme le déclarait le chef de l'opposition le lendemain même? Le Parti libéral a-t-il lancé sa propre guerre sur la politique commerciale? Ou bien, les Libéraux ont-ils une si piètre opinion du niveau d'intelligence de la population canadienne?

* * *

● (1410)

[Français]

LA FISCALITÉ

LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, cette semaine les gagnants des grands prix des sociétés non imposées seront les compagnies de fiducie. Aujourd'hui, le prix va à la *Montreal Trustco* qui jouit d'un crédit d'impôt pour les années 1981, 1984 et 1985 sur des profits totalisant plus de 37 millions de dollars. Cela a été possible grâce à des réductions d'impôt lucratives fournies par des mesures d'impôt libérales-conservatrices.

Si le système fiscal avait été juste et si la *Montreal Trustco* avait été tenue de payer un taux d'impôt de 25 p. 100 sur ses profits, la facture des contribuables canadiens aurait pu être inférieure de 9,3 millions de dollars.

* * *

[Traduction]

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

HOMMAGE À RICK HANSEN—LES DONS POUR LA RECHERCHE SUR LA MOËLLE ÉPINIÈRE

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, au cours d'un gala du genre qu'on réserve aux héros et aux champions, l'athlète paraplégique Rick Hansen a reçu, hier soir, les hommages de ses concitoyens. Parmi ces derniers, se trouvait nul autre que le ministre des Transports (M. Crosbie), qui avait accepté d'être à la fois célébré et mis en boîte afin de recueillir plus de 100 000 \$ pour la cause de Rick Hansen, pour la recherche sur la moëlle épinière et la réadaptation. Pour rehausser l'événement, le premier ministre (M. Mulroney) a, pour sa part, présenté également hier un chèque de un million de dollars destiné au Fonds Rick Hansen.